

<i>Normes de sécurité et obligations de l'installateur</i>	24-25
<i>Mises en garde pour l'utilisateur</i>	25
<i>Terminologie et symboles utilisés dans le manuel</i>	25
1 <i>Caractéristiques de l'opérateur</i>	
1.1 Utilisation prévue et domaine d'application	26
1.2 Caractéristiques techniques des versions disponibles	26
1.3 Composants de l'installation.....	26
1.4 Dimensions d'encombrement	26
2 <i>Montage</i>	
2.1 Contrôles préliminaires.....	27
2.2 Pose	27-28
3 <i>Montage électrique et application des dispositifs accessoires</i>	30
3.1 Préparation.....	30
3.2 Branchements électriques.....	30
3.3 Raccordement à l'alimentation secteur	30
3.4 Montage du fin de course magnétique	31
3.5 Montage des accessoires de sécurité et de signalisation (cellules photoélectriques en phase de fermeture, lampe clignotante)	31
4 <i>Mise en service</i>	31
4.1 Contrôles et réglages	31
5 <i>Programmations et paramétrages</i>	
5.1 Fonctionnement en mode automatique ou pas à pas	32
5.2 Réglage de la détection d'obstacles	32
5.3 Télécommande : Programmation des commandes de MARCHE et Lumière de courtoisie - Annulation	32-33
5.4 Programmation du temps de pause/Temps de pause pour usage en copropriété	33
6 <i>Actionnement électrique manuel : homme présent</i>	33
7 <i>Notes pour l'utilisateur et le responsable de l'entretien</i>	
7.1 Entretien	34
7.2 Démolition	34
7.3 Manœuvre d'urgence : déverrouillage manuel	34

NORMES DE SÉCURITÉ ET OBLIGATIONS DE L'INSTALLATEUR

Pour travailler dans le respect des normes de sécurité, il faut :

- utiliser des vêtements de protection conformes aux dispositions légales (chaussures de sécurité, lunettes de protection, gants et casque) ;
- éviter de porter des objets ou articles d'habillement qui peuvent rester accrochés (cravates, bracelets, colliers, etc.).

Une porte automatique est une machine et doit être installée conformément aux dispositions légales, aux normes et aux réglementations en vigueur.

Avant toute installation, des personnes professionnellement compétentes doivent procéder à une analyse des risques sur le site d'installation, conformément aux normes en vigueur pour les fermetures motorisées. Pour obtenir un niveau de sûreté correct, l'installation doit être exécutée selon les Règles EN 12453 et EN 12445. Dans les Pays hors CEE, il faut respecter aussi bien les lois et les réglementations nationales.

- L'installation doit être effectuée par des personnes professionnellement compétentes.
- L'installation, les branchements électriques et les réglages nécessaires doivent être effectués selon les lois et les normes en vigueur.
- Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.

- Une installation incorrecte peut constituer un danger.
- Les emballages ne doivent pas être abandonnés dans la nature, mais doivent être éliminés en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur.
- Avant de commencer l'installation, vérifier que le produit et l'emballage ne sont pas endommagés.
- Ne pas installer le produit dans des zones à risque d'explosion : la présence de gaz, poussières ou fumées inflammables représente une sérieuse menace pour la sécurité.
- Vérifier la présence des dispositifs de sécurité et que toutes les zones présentant des risques d'écrasement, de cisaillement ou de happement ou de toute manière dangereuses sont munies de protections conformément aux normes en vigueur pour les fermetures motorisées.
- Obligation de délimiter de façon adéquate la zone d'intervention pour interdire l'accès aux personnes non habilitées.
- Les dispositifs de protection doivent être installés après une analyse des risques effectuée sur le site ; vérifier également qu'ils sont marqués et qu'ils fonctionnent selon les normes en vigueur.
- Sur chaque installation doivent figurer, de façon visible, les données prescrites par les normes applicables.
- Avant d'effectuer le branchement de la ligne d'alimentation, vérifier que la puissance disponible est conforme aux données nominales.
- Vérifier la présence d'un disjoncteur magnétothermique différentiel approprié en amont de l'installation.
- Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'utilisation de composants incompatibles avec une utilisation correcte et dans des conditions de sécurité.
- L'installateur doit fournir toutes les informations nécessaires à l'utilisateur pour qu'il puisse utiliser correctement l'automatisme, particulièrement en ce qui concerne les procédures de manœuvre manuelle en cas d'urgence et les éventuels risques résiduels.

MISES EN GARDE POUR L'UTILISATEUR

- Les indications et les mises en garde figurant ci-après font partie intégrante et essentielle du produit. Elles doivent être remises à l'utilisateur et doivent être lues attentivement parce qu'elles contiennent des informations importantes pour l'utilisation et l'entretien. Ces instructions doivent être conservées et remises à tous les utilisateurs futurs éventuels.
- Cet automatisme doit être utilisé exclusivement pour l'usage pour lequel il est prévu. Toute autre utilisation est impropre et donc dangereuse.
- Éviter de stationner près des pièces mécaniques en mouvement. Ne pas entrer dans le rayon d'action de l'automatisme en mouvement. Toute tentative d'empêchement ou de blocage du mouvement de l'automatisme peut constituer un danger.
- Empêcher les enfants de jouer ou de stationner dans le rayon d'action de l'automatisme. Surveiller les radiocommandes et tout autre dispositif d'activation du mouvement pour éviter tout actionnement involontaire par des enfants ou des personnes non habilitées.
- En cas de panne ou de fonctionnement irrégulier, couper l'alimentation à l'automatisme en utilisant l'interrupteur principal. Ne pas tenter d'intervenir ni de réparer l'unité principale et s'adresser à l'installateur de l'automatisme ou à un autre installateur spécialisé. Le non-respect de cette mise en garde peut engendrer des situations dangereuses.
- Toutes les interventions de réparation et d'entretien, y compris celles de nettoyage de l'actionnement ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées.
- Pour garantir un fonctionnement correct et efficace il faut suivre les instructions du fabricant et faire effectuer l'entretien périodique par du personnel spécialisé qui vérifie notamment le bon fonctionnement des dispositifs de protection.
- Toutes les interventions de réparation et d'entretien effectuées doivent être notées sur le registre d'entretien et mises à la disposition de l'utilisateur.

TERMINOLOGIE ET SYMBOLES UTILISÉS DANS LE MANUEL

- **ZONE D'INTERVENTION** zone qui circonscrit la zone où l'on effectue l'installation et où la présence d'une personne exposée représente un risque pour la sécurité et la santé de cette personne (Annexe I, 1.1.1 Directive 89/392/CEE) ;
- **PERSONNE EXPOSÉE** toute personne se trouvant complètement ou partiellement dans une zone dangereuse (Annexe I, 1.1.1 Directive 89/392/CEE) ;
- **INSTALLATEUR** personne préposée à l'installation, au fonctionnement, au réglage, à l'entretien, au nettoyage et au transport du dispositif (Annexe I, 1.1.1 Directive 89/392/CEE) ;
- **RISQUE RÉSIDUEL** risque n'ayant pas pu être éliminé ni réduit suffisamment pendant la phase de conception.



Attention

Les indications précédées de ce symbole mentionnent des informations, des prescriptions ou des procédures qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent provoquer des lésions graves voire mortelles ou des risques à long terme pour la santé des personnes et pour l'environnement.



Prudence

Les indications précédées de ce symbole mentionnent des procédures ou des pratiques qui, si elles ne sont pas effectuées correctement, peuvent endommager sérieusement la machine ou le produit.



Informations

Les indications précédées de ce symbole mentionnent des informations importantes ; le non-respect de ces indications peut invalider la garantie contractuelle.

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATEUR

1.1 UTILISATION PRÉVUE ET DOMAINE D'APPLICATION

L'opérateur électromécanique **APRIBOX** est conçu pour entraîner (ouverture et fermeture) des portes à sections et basculantes à contrepoids d'une hauteur maximale de 2,5 m pour un usage résidentiel.

Toute autre utilisation est impropre et donc dangereuse.

Toute autre utilisation n'est pas autorisée par Aprimatic.



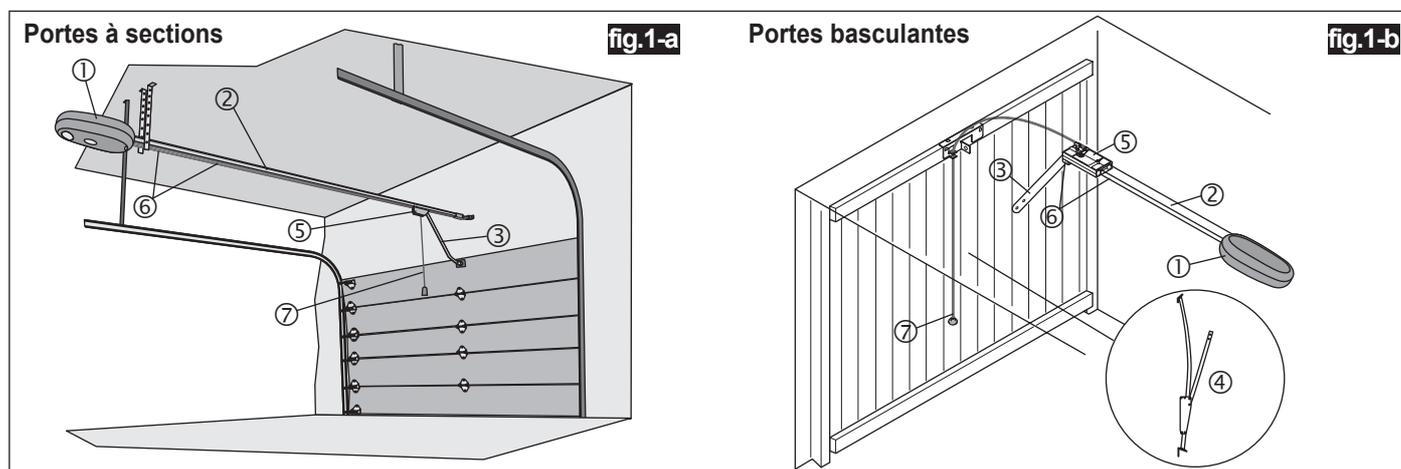
Prudence

- **Il est interdit d'utiliser ce produit à des fins impropres ou autres que celles qui sont prévues.**
- **Il est interdit d'altérer ou de modifier le produit.**
- **Le produit doit être monté uniquement avec des accessoires APRIMATIC.**
- **L'opérateur ne peut pas être considéré comme faisant partie du système de support ou de sécurité de la porte ; cette dernière doit être dotée de systèmes adaptés à son soutien et à sa sécurité.**

1.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES VERSIONS DISPONIBLES

tab.1 - Caractéristiques techniques	APRIBOX 60	APRIBOX 80
Alimentation	230 VAC 50Hz	
Tension moteur	24 VDC	
Courant MAXI alimentation accessoires	600mA	
Force de traction	600 N	800 N
Niveau de bruit	< 50 db	
Course	MAX 245 cm	
Vitesse d'avance	0.1 ~ 0.2 m/s	
Température de service	-20°C ÷ +60°C	

1.3 COMPOSANTS DE L'INSTALLATION (fig.1-a et 1-b)



① Groupe moteur

② Guide porte-chaîne

③ Tringle d'entraînement avec fixation sur la porte

④ Compas spécial (accessoire à acheter en cas de porte basculante)

⑤ Chariot

⑥ Fin de course magnétique à 2 aimants

⑦ Câble de déverrouillage

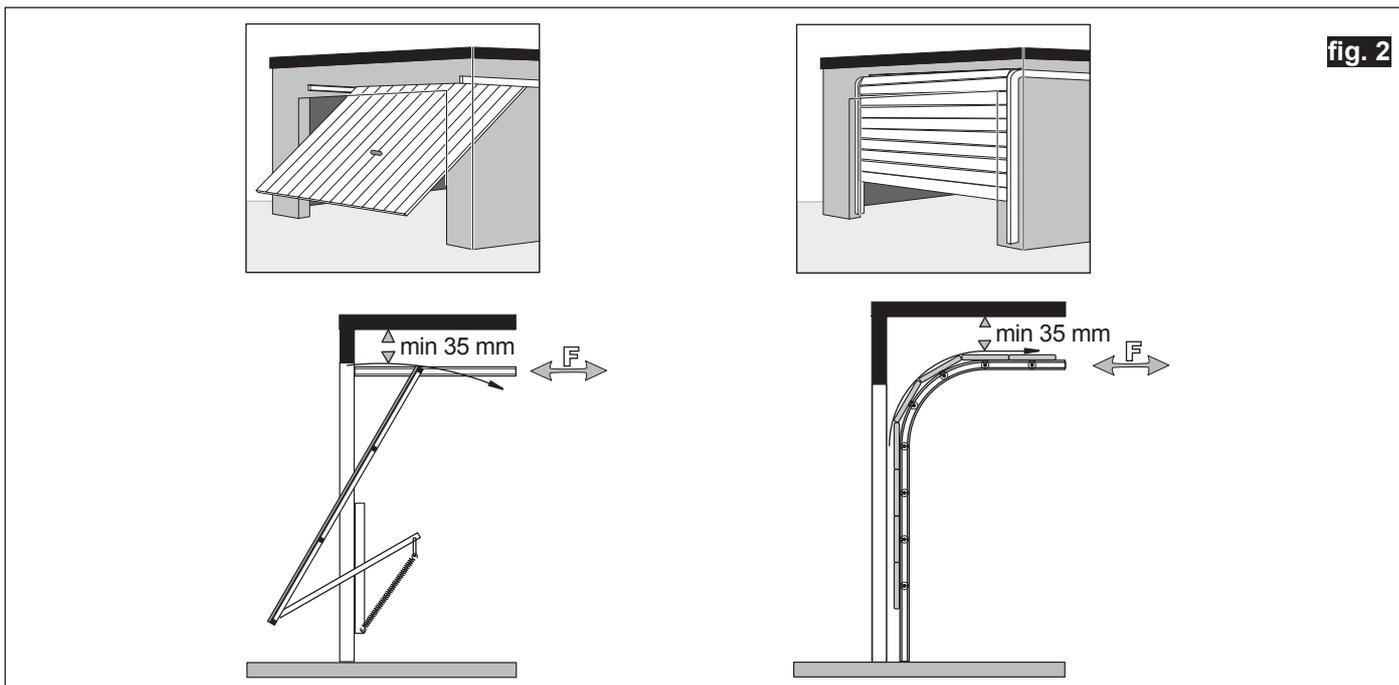
Dispositif de déverrouillage à clé (EN OPTION)

2. MONTAGE

2.1 CONTRÔLES PRÉLIMINAIRES

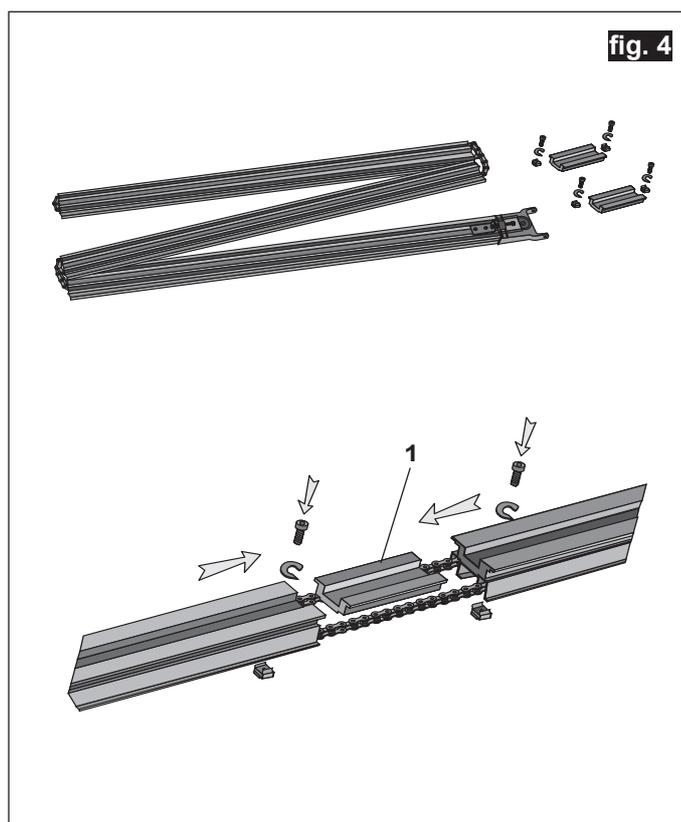
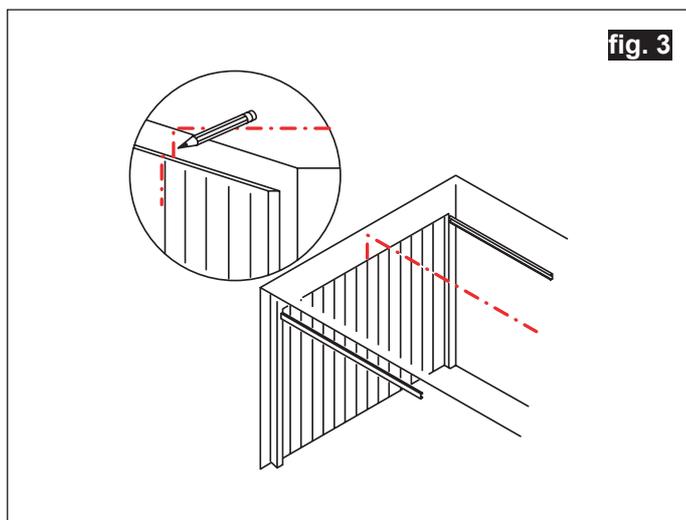
Avant de procéder au montage, s'assurer que les conditions suivantes sont remplies :

- La porte doit être équilibrée correctement et la structure doit être adaptée à l'utilisation d'un automatisme compte tenu des caractéristiques techniques indiquées dans le **tab.1**.
- Il ne doit y avoir aucun point de frottement pendant les mouvements d'ouverture et de fermeture de la porte.
- Neutraliser n'importe quel verrouillage mécanique de la menuiserie.
- Vérifier que la porte est équipée de butées pour l'arrêt mécanique en ouverture.
- L'application doit présenter les caractéristiques indiquées sur la **fig.2**.



2.2 POSE

- Identifier et signaler le milieu de la porte en apposant des marques sur la porte et au plafond (**fig.3**).
- Ouvrir le guide porte-chaîne en alignant les trois parties qui le composent (**fig.4**).
- Au moyen des jonctions prévues à cet effet (**fig.4-réf.1**), unir puis fixer les parties de la façon indiquée (**fig.4**).
- Boucler la chaîne en reliant la partie finale libre au support



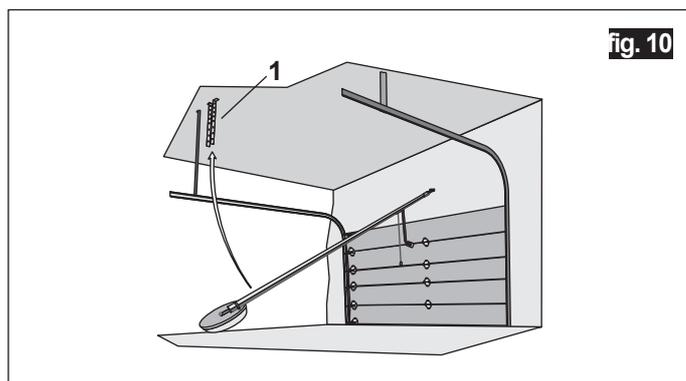
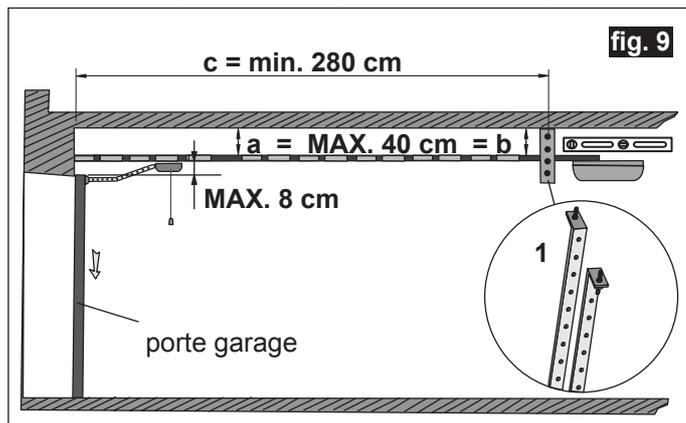
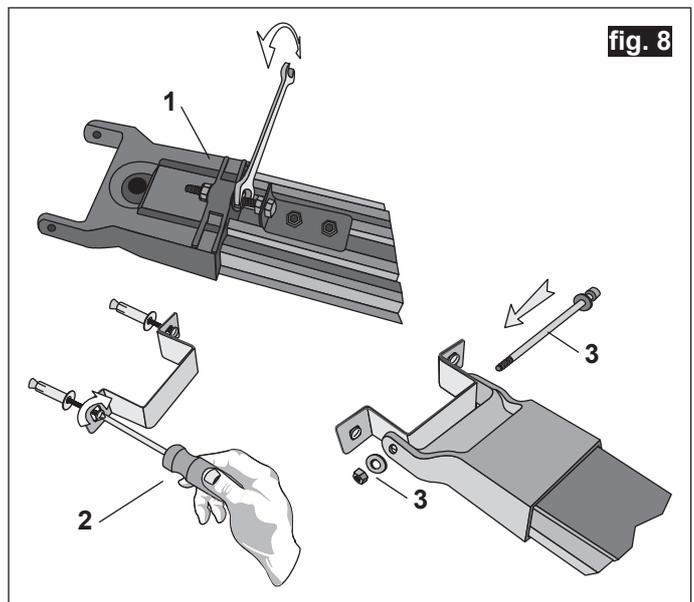
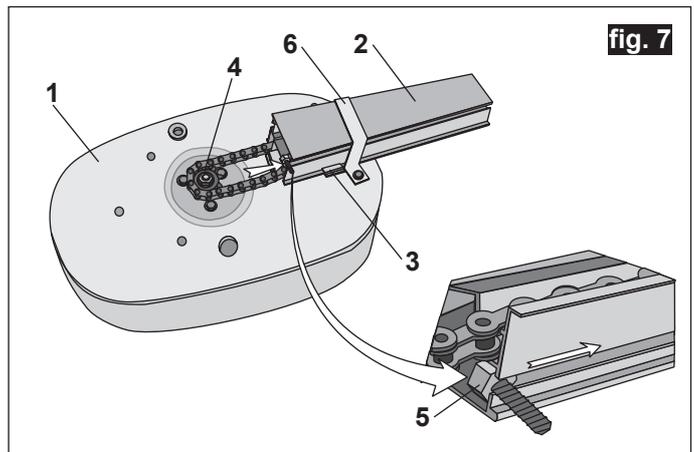
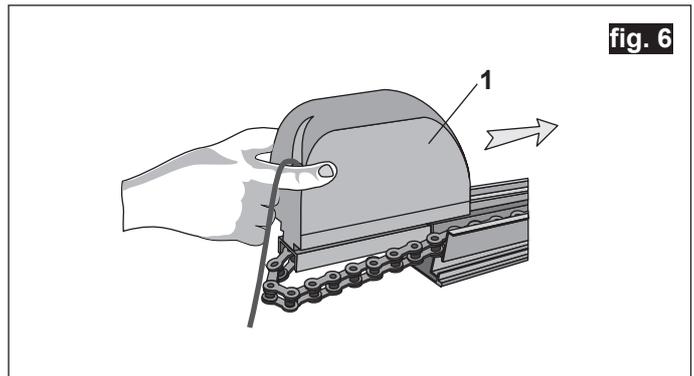
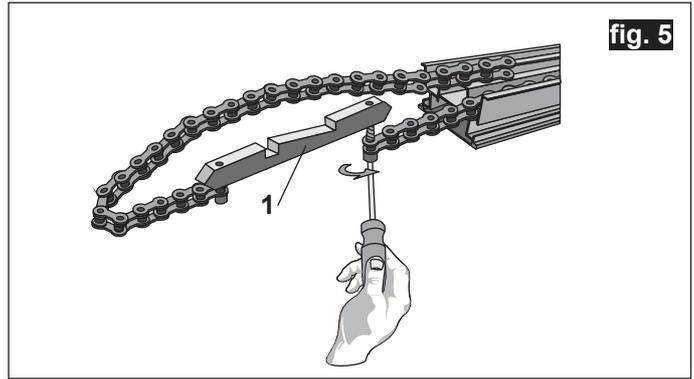
du chariot (**fig.5-réf.1**), puis faire coulisser toute la chaîne dans son guide.

- Insérer le chariot (**fig.6-réf.1**) dans le guide porte-chaîne en le fixant au support de chariot.
- Assembler le groupe moteur (**fig.7-réf.1**) et le guide porte-chaîne (**fig.7-réf.2**) à l'aide des ancrages prévus à cet effet (**fig.7-réf.3**).
- Monter la chaîne sur le pignon (**fig.7-réf.4**).
- Introduire dans les rainures externes du guide les têtes des vis servant à ancrer les brides de support (**fig.7-réf.5**) (qui permettront ensuite d'effectuer la fixation au plafond - **fig.10-réf.1**).
- Bloquer le guide à l'aide du collier et des vis prévus à cet effet (**fig.7-réf.6**).
- Régler la tête du guide (**fig.8-réf.1**) au moyen d'une clé en tendant la chaîne de façon à laisser un peu de jeu dans l'accouplement avec le pignon (**fig.7-réf.4**).
- Fermer complètement la porte du garage, puis fixer la bride à la paroi (**fig.8-réf.2**) pas à plus de 8 cm de la limite supérieure de la porte (**fig.9**).

- Fixer la tête du guide sur la bride attachée à la paroi au moyen de la vis prévue à cet effet, dotée d'un écrou et d'une rondelle (**fig.8-réf.3**).

Il doit être possible de relier la tringle au chariot, de façon à ce que le guide soit parallèle au sol (en cas de portes basculantes) ou aux guides de la porte (en cas de portes à sections). De plus, la distance entre la bride et le plafond (fig.9-a) doit être égale à la distance obtenue sur les brides de support (fig.9-b).

- Fixer les brides de support au plafond (**fig.9-réf.1**) en respectant la distance minimale utile (**fig.9-c**).
- Soulever le guide avec le groupe moteur (**fig.10**).



- Fixer le guide aux brides à l'aide des vis insérées précédemment dans les rainures externes (**fig.11-réf.1**).
- À l'aide des 4 vis prévues à cet effet, attacher la fixation à l'extrémité supérieure de la porte en position centrale (**fig.12-réf.1**).
- Retirer le couvercle du chariot de la façon indiquée sur la **fig.13**.
- Insérer la tringle d'entraînement dans son logement, puis la fixer avec la vis correspondante (**fig.13-réf.1**).
- Remonter le couvercle avec fermeture à enclenchement en vérifiant que le câble de déverrouillage est bien enfilé dans le trou de sortie prévu à cet effet (**fig.13-réf.2**).

FIXATION À UNE PORTE À SECTIONS

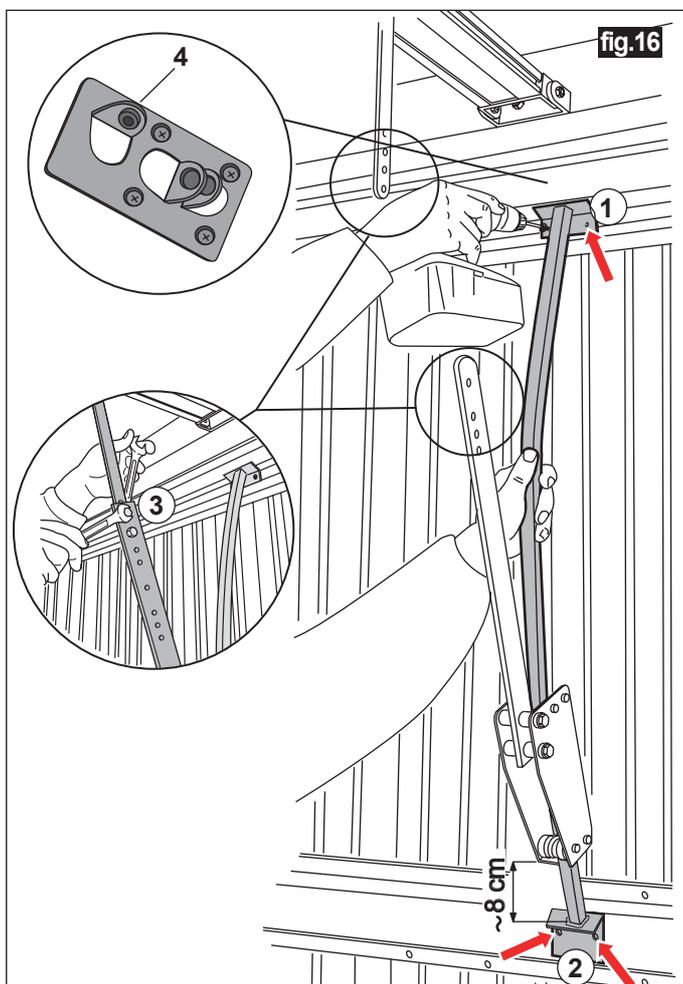
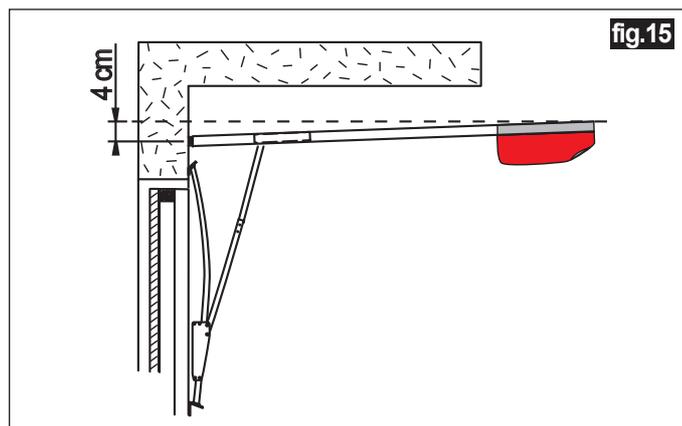
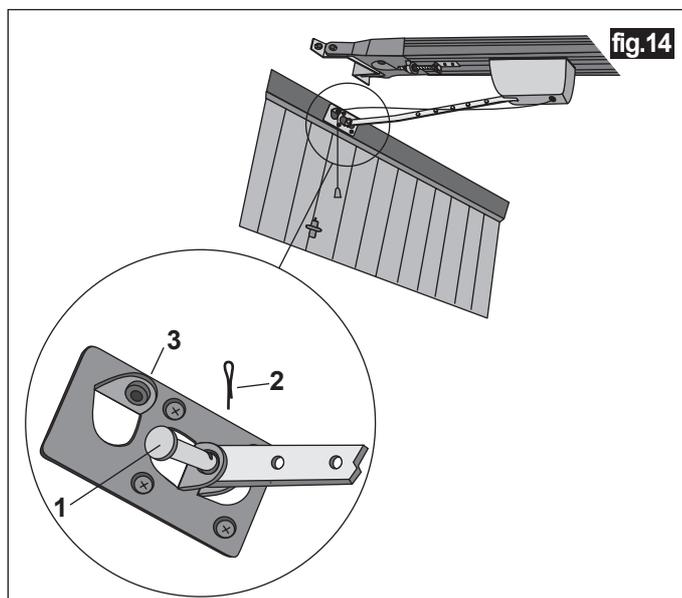
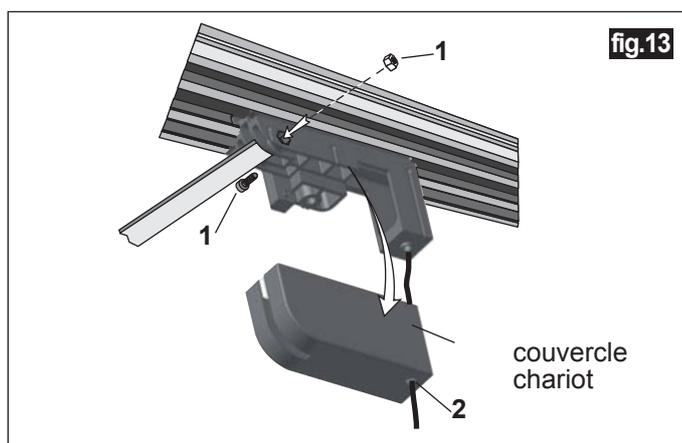
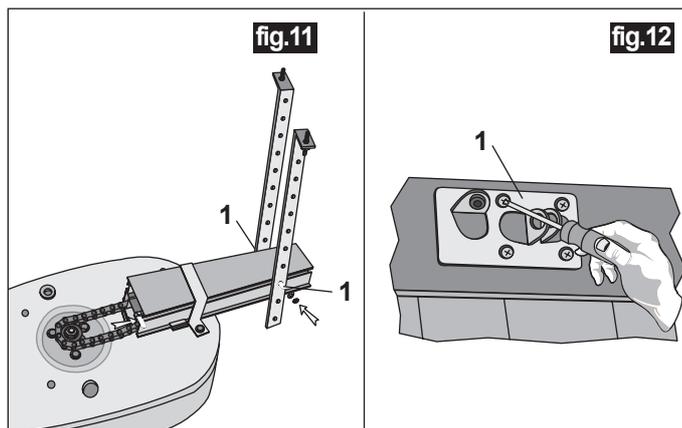
- Attacher l'extrémité libre de la tringle d'entraînement sur la fixation située sur la porte ; pour cela, utiliser la goupille cylindrique correspondante (**fig.14-réf.1-2**).

FIXATION À UNE PORTE BASCULANTE (AU MOYEN D'UN COMPAS SPÉCIAL)

- Placer le compas spécial sur la porte, puis le fixer à l'aide des vis prévues à cet effet au niveau des fixations (**fig.16-réf.1 et 2**).
- Fixer le compas à la tringle d'entraînement à l'aide des 2 vis munies de rondelles plates et d'écrous à blocage automatique (**fig.16-réf.3**).

ATTENTION ! Respecter les cotes des fig.15 et 16.

- Faire descendre le câble de déverrouillage par le trou prévu à ce effet dans la fixation (**fig.14-réf.3 ou fig.16-réf.4**).
- Pour finir, lubrifier la chaîne avec de la graisse.



3. MONTAGE ÉLECTRIQUE

Après avoir terminé le montage mécanique, effectuer les raccordements électriques en respectant toutes les indications fournies ci-après.

3.1 PRÉPARATION SYSTÈME ÉLECTRIQUE

La préparation des branchements électriques des dispositifs de contrôle et de sécurité de votre système doit être effectuée avant le montage des composants, en respectant le schéma de la **fig.17**, les mises en garde du présent manuel et les instructions fournies avec les composants montés.

Attention Tout le système doit être réalisé par des personnes qualifiées, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'installation (normes CEI 64 - 8 / EN 60335-1).

Attention Avant tout raccordement électrique, il est essentiel de lire et de respecter les instructions concernant la platine électronique de commande.

3.2 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

Il est nécessaire de couper l'alimentation secteur avant d'effectuer tout branchement.

Effectuer tous les branchements de la platine de la façon indiquée sur la **Fig.18**, en respectant les entrées et les destinations de chaque câble ainsi que les sections minimales indiquées.

La **fig.17** montre une installation type avec des composants auxiliaires standard qui garantissent un fonctionnement correct en conformité avec les normes.

L'installateur est tenu de compléter la fourniture avec les éléments rendus nécessaires par le type et le lieu de pose.

- Veiller à disposer d'un bon système de mise à la terre.
- Le tableau doit prévoir obligatoirement un interrupteur général munie d'une protection thermique adaptée aux caractéristiques de l'opérateur. Le tableau et les dispositifs de protection contre les accidents doivent être construits et montés en conformité avec les normes en vigueur.
- Les dispositifs accessoires de contrôle et de commande doivent se trouver dans le champ visuel de l'automatisme, loin de pièces en mouvement et à une hauteur minimale du sol de 1,5 m.
- Les raccordements électriques aux accessoires (cellules photoélectriques, lampe clignotante, etc.) doivent être réalisés conformément aux indications et aux instructions spécifiques fournies.

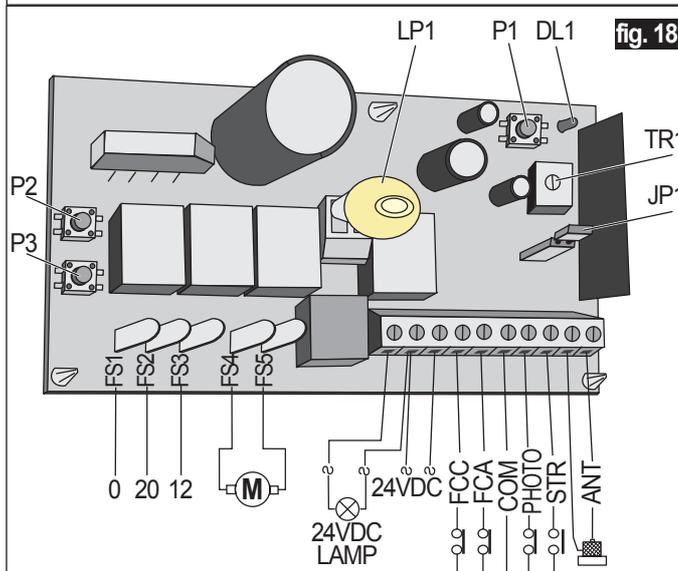
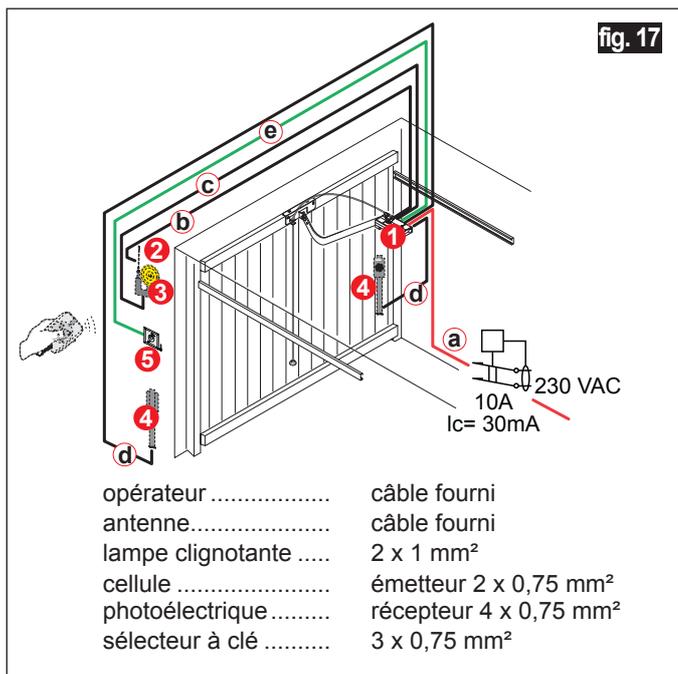
Attention Tout défaut de branchement peut nuire au bon fonctionnement de l'installation, endommager gravement le matériel et annuler les avantages de la garantie. NE PAS utiliser de câbles d'interphone ni de téléphone.

IMPORTANT : raccorder l'alimentation secteur 230 Vca uniquement après avoir effectué toutes les connexions et tous les contrôles.

3.3 RACCORDEMENT À LA TENSION DE SECTEUR ALIMENTATION - 230 VAC MONOPHASÉE 50/60 Hz.

- Connexion via le câble fourni **Fig.19-réf.1**.

IMPORTANT ! Toujours prévoir un interrupteur général en amont de la ligne pour garantir une déconnexion omnipolaire avec une ouverture minimum des contacts de 3 mm (relier à un disjoncteur magnétothermique différentiel de 10 A).



0 - 20 - 12	entrée transformateur
M1 - M2	sortie pour moteur 24 VDC
LAMP	sortie lampe clignotante 24 VDC /15W
24 VDC	sortie alimentation accessoires
FCC	fin de course fermeture (N.C.)
FCA	fin de course ouverture (N.C.)
COM	commun
PHOTO	entrée cellule photoélectrique (N.C.) (relier avec COM en cas d'inutilisation)
STR	entrée MARCHE (N.O.)
ANT	connexion antenne
DL1	voyant présence d'alimentation
P1	bouton MARCHE / programmation
P2	bouton ouverture homme présent
P3	bouton fermeture homme présent
TR1	potentiomètre réglage AMPEROSTOP (0 - 9A)
JP1	mode de fonctionnement/programmation
LP1	lumière de courtoisie 24VAC 20Wmaxi

Français

3.4 MONTAGE DU FIN DE COURSE MAGNÉTIQUE

- Appliquer le fin de course magnétique sur le guide (**fig.20-réf.1**).
- Tourner de 90° le fin de course pour le bloquer de façon stable sur le guide avec le connecteur (**fig.20-réf.2**) orienté vers le groupe moteur.
- Insérer la prise femelle (**fig.20-réf.3**) dans le connecteur du fin de course.
- Appliquer les aimants (**fig.20-réf.4**) sur la chaîne dans les positions correctes d'ouverture et de fermeture complètes qu'il est possible de déterminer en déplaçant la porte à l'aide des boutons **P2** et **P3** présents sur la platine (**fig.18**).

3.5 ACCESSOIRES DE SÉCURITÉ ET DE SIGNALISATION CELLULES PHOTOÉLECTRIQUES EN PHASE DE FERMETURE (non comprises)

- Monter les cellules photoélectriques pour la sécurité en phase de fermeture (**Fig.21-réf.1** et **2**) ; les connecter en suivant les instructions du dispositif utilisé.

IMPORTANT : l'entrée des cellules photoélectriques doit être reliée avec la borne COM si les cellules en question ne sont pas montées.

LAMPE CLIGNOTANTE DE SIGNALISATION EXTÉRIEURE (non comprise)

- Monter et raccorder la lampe clignotante signalant le mouvement de la porte et l'antenne (**Fig.21-réf.3** et **4**) en suivant les instructions du dispositif utilisé.

4. MISE EN SERVICE

- Alimenter le système (230 VAC).

Le voyant DL1 (Fig.18) et la lampe clignotante de signalisation (si elle est raccordée) s'allument pendant environ 1 s pour confirmer que la platine est alimentée.

Pendant les manœuvres, la lampe clignotante clignote sans interruption et la lumière de courtoisie **LP1** s'allume (s'éteignant environ 2 minutes après chaque manœuvre).

4.1 CONTRÔLES ET RÉGLAGES

- Retirer le cavalier **JP1** (**Fig.18**) pour sélectionner le mode de fonctionnement **PAS À PAS**.
- Envoyer une impulsion de **MARCHE** à l'aide d'un bouton ou d'une télécommande pour lancer le premier cycle d'ouverture; s'assurer que celui-ci finit bien en fin de course.
- Avec une autre impulsion de **MARCHE**, lancer un cycle de fermeture et s'assurer qu'il finit bien en fin de course.

N.B. : la platine relève la longueur de la course dès le premier cycle de fermeture complet (d'un fin de course à l'autre) après une mise sous tension et également à la suite d'une coupure momentanée de l'alimentation.

- Vérifier que la porte s'arrête bien dans les positions de fin de course souhaitées. Dans le cas contraire, régler la position des aimants (**fig.20-réf.4**) et, si nécessaire, effectuer de petits déplacements du fin de course sur le guide (**fig.20-réf.5**).

IMPORTANT: pour éviter toute déformation mécanique, régler les fins de course de façon à ce qu'ils interviennent légèrement avant les butées d'ouverture et de fermeture.

VITESSE DE MANŒUVRE ET RALENTISSEMENT

- Chaque manœuvre d'ouverture et de fermeture commence à vitesse réduite, puis augmente après 2 s environ et reste constante.
- Les manœuvres de fermeture ralentissent en fin de course.

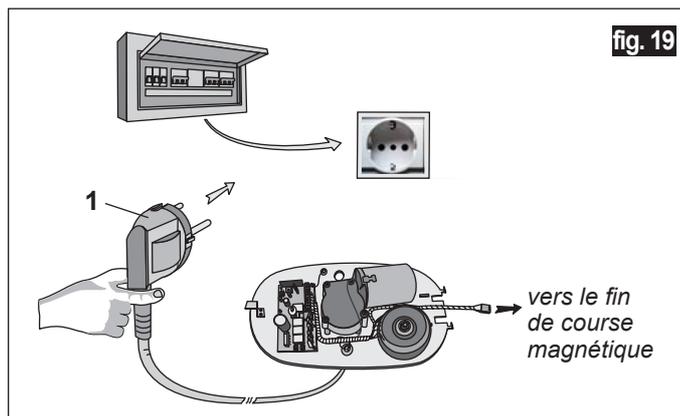


fig. 19

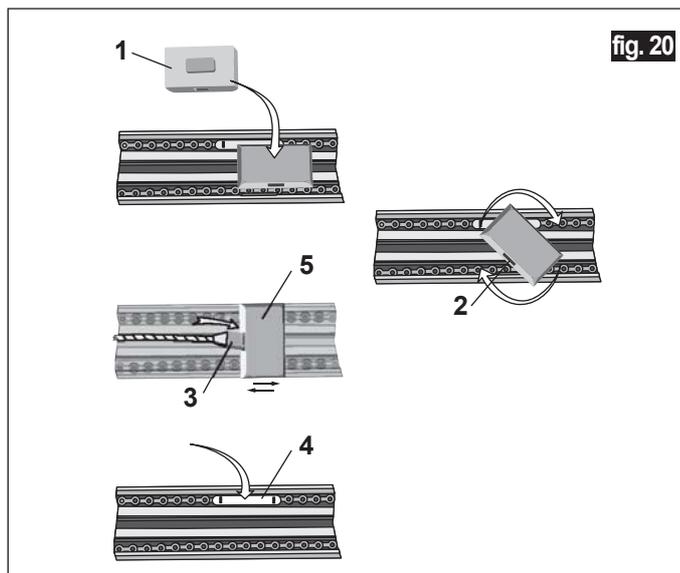


fig. 20

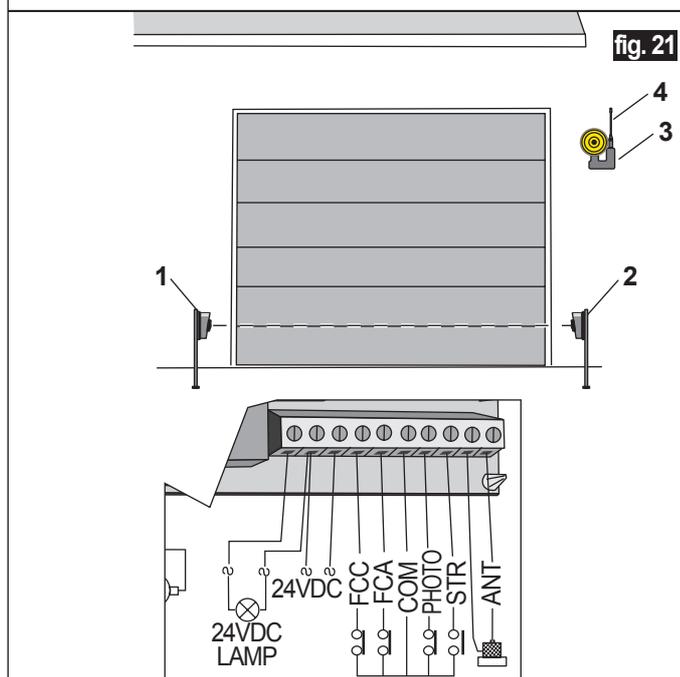


fig. 21

5. PROGRAMMATIONS ET PARAMÉTRAGES

5.1 PROGRAMMATION DU FONCTIONNEMENT (fig.22)

2 modes de fonctionnement sont disponibles, paramétrables sur la platine à l'aide du cavalier JP1 :

- Fonctionnement pas à pas (JP1 ouvert).
- Fonctionnement automatique (JP1 fermé).

5.1.A MODE PAS À PAS (JP1 ouvert)

- La séquence des mouvements déterminés par les commandes répétées de **MARCHE** est la suivante :
⇒ ouverture ⇒ ARRÊT ⇒ fermeture ⇒ ARRÊT ⇒ ouverture ⇒ ...
- Le mouvement s'arrête quand le fin de course intervient.

5.1.B MODE AUTOMATIQUE (JP1 fermé)

- La commande de **MARCHE** détermine l'ouverture de la porte jusqu'au fin de course. ⇒ La porte se referme automatiquement après le **TEMPS DE PAUSE** programmé.

5.2 PROGRAMMATION DU TEMPS DE PAUSE

Le **TEMPS DE PAUSE** est le temps s'écoulant entre la fin de l'ouverture et le début de la fermeture; il est nécessaire de le programmer pour le fonctionnement en mode automatique.

5.2.1 TEMPS DE PAUSE (fig. 23)

- S'assurer que le cavalier JP1 est branché.
- Presser le bouton P1. Le voyant DL1 s'allume.
- Attendre le TEMPS DE PAUSE souhaité, puis presser de nouveau le bouton P1. Le voyant DL1 s'éteint et la programmation se termine.

5.2.2 TEMPS DE PAUSE EN MODE COPROPRIÉTÉ (fig.24)

Cette fonction permet de désactiver la réception des télécommandes pendant l'ouverture afin d'éviter toute superposition de commandes provenant de plusieurs utilisateurs. En phase de fermeture au contraire, les commandes sont acceptées.

- Brancher le cavalier JP1.
- Presser le bouton P1. ⇒ Le voyant DL1 s'allume.
- Enlever le cavalier JP1.
- Attendre le TEMPS DE PAUSE souhaité, puis presser le bouton P1. ⇒ Le voyant DL1 s'éteint : la procédure est terminée.
- Remettre le cavalier JP1 pour activer le mode automatique en MODE COPROPRIÉTÉ.

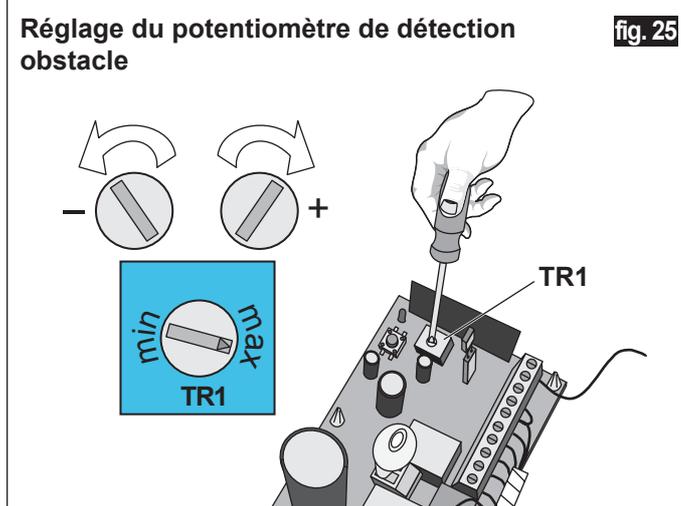
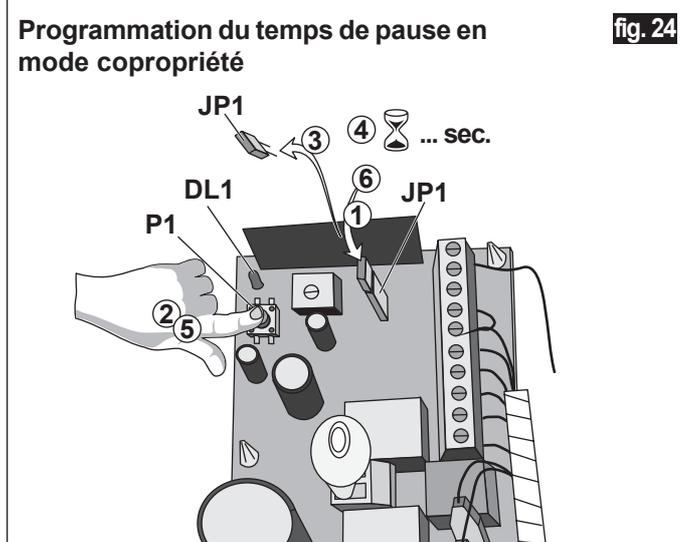
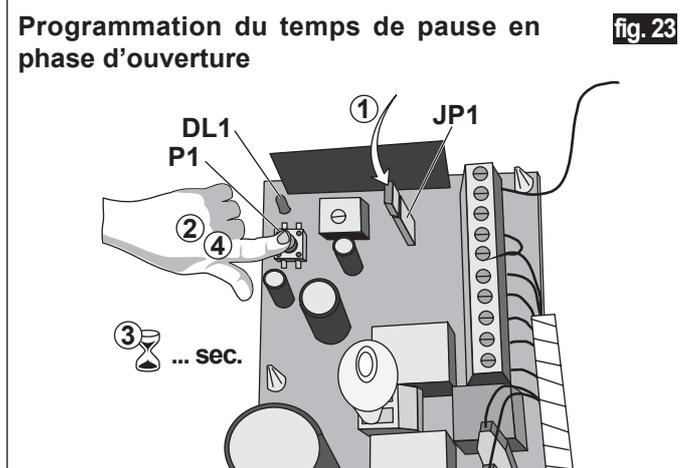
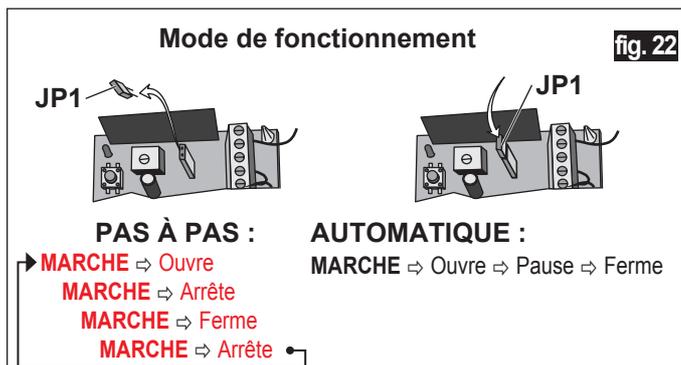
5.3 RÉGLAGE DE LA DÉTECTION D'OBSTACLES

Grâce au dispositif AMPEROSTOP, la platine détecte la présence d'un obstacle pendant le mouvement d'ouverture ou de fermeture et détermine une réponse automatique :

- pendant l'OUVERTURE, la détection d'un obstacle provoque l'arrêt immédiat du mouvement.
- pendant la FERMETURE, la détection d'un obstacle provoque l'arrêt immédiat du mouvement et la réouverture complète. **remarque: en mode automatique, l'automatisme provoque la fermeture après le temps de pause.**

- Le potentiomètre TR1 permet de régler le niveau de déclenchement de l'AMPEROSTOP (fig.25).

N.B. : pendant l'ouverture, le niveau de déclenchement augmente de 25% par rapport à la fermeture.



5.4 PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

5.4.1 COMMANDE DE MARCHÉ VIA RADIO (fig. 26)

- Enlever le cavalier JP1.
- Presser brièvement le bouton P1. ⇒ Le voyant DL1 s'allume un instant, s'éteint 1 s puis se rallume : ⇒ la programmation commence.
- Presser un bouton de la télécommande à mémoriser (ce bouton effectuera une commande de **MARCHÉ** via radio). ⇒ Le voyant DL1 s'éteint et la commande est ainsi mémorisée.

Si aucune transmission n'est effectuée dans les 10 premières secondes de la programmation, celle-ci se termine.

remarque : la platine peut mémoriser jusqu'à 48 télécommandes.

5.4.2 COMMANDE LUMIÈRE DE COURTOISIE VIA RADIO (fig. 27)

- Brancher le cavalier JP1.
- Presser brièvement 2 fois le bouton P1. ⇒ Le voyant DL1 s'allume un instant, s'éteint 1 s puis se rallume : ⇒ la programmation commence.
- Presser un bouton de la télécommande à mémoriser (ce bouton provoquera l'allumage de la **LUMIÈRE DE COURTOISIE**). ⇒ Le voyant DL1 s'éteint et la commande est ainsi mémorisée.

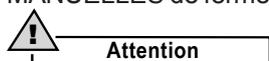
5.4.3 EFFACEMENT DES TÉLÉCOMMANDES (fig. 28)

N.B. : cette opération efface toutes les télécommandes mémorisées précédemment.

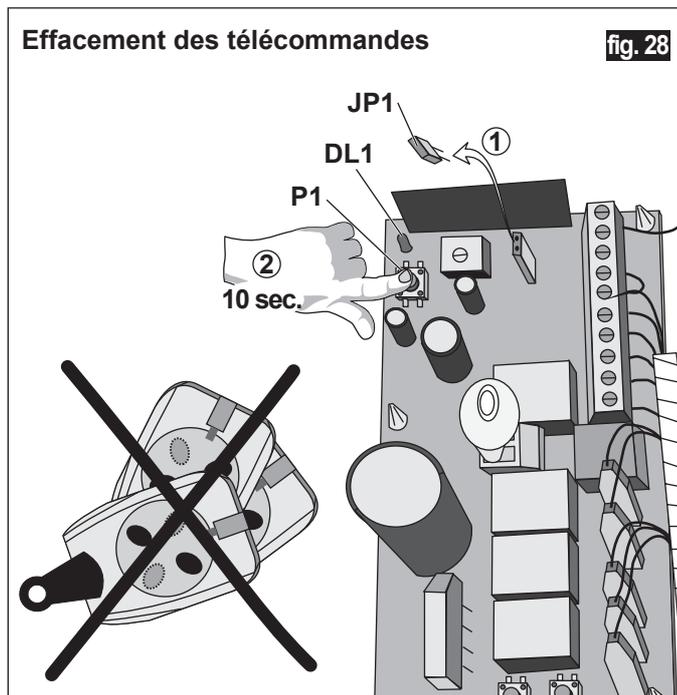
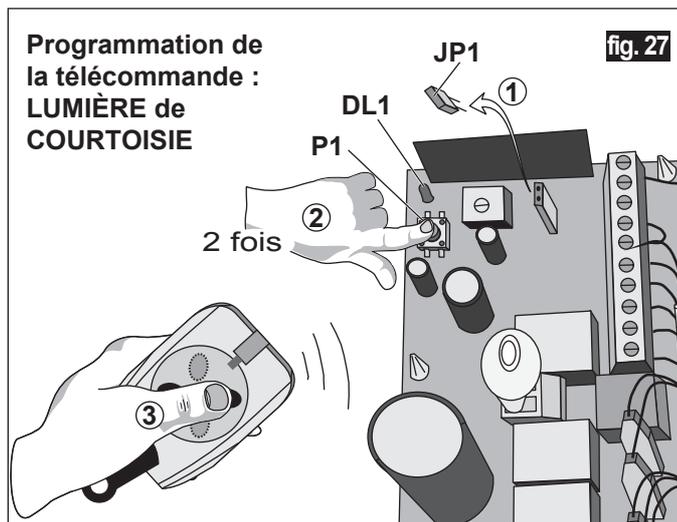
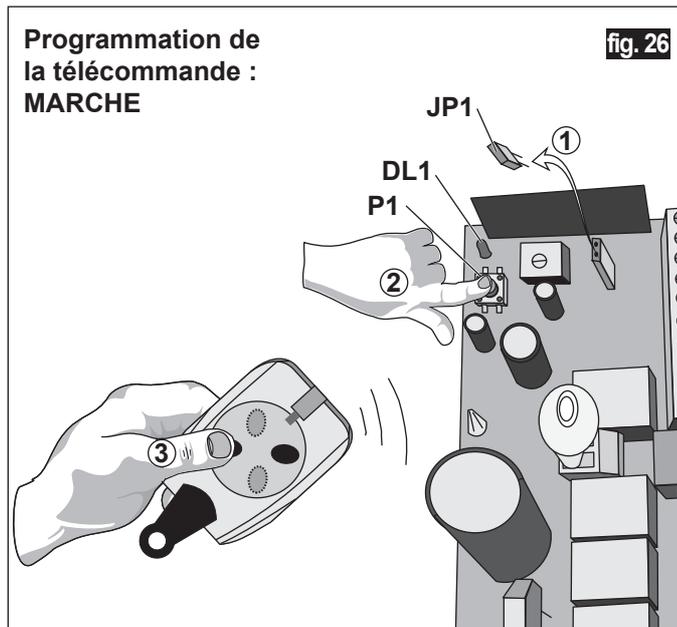
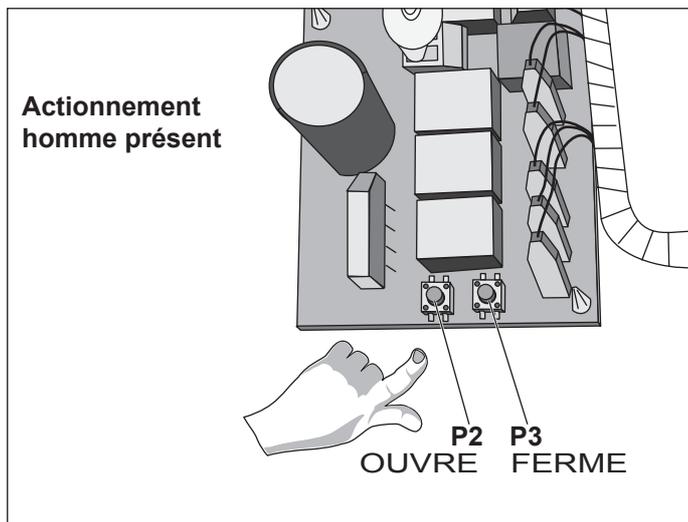
- Enlever le cavalier JP1.
- Presser le bouton P1 pendant environ 10 s jusqu'à ce que le voyant DL1 s'éteigne.

6. ACTIONNEMENT ÉLECTRIQUE MANUEL : HOMME PRÉSENT

Les boutons P2 et P3 de la platine constituent les COMMANDES MANUELLES de fermeture et d'ouverture de la porte (fig. 29).



Dans ce mode, les fins de course sont désactivés !

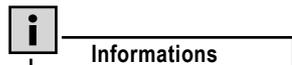


Français

7. NOTES POUR L'UTILISATEUR ET LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN

Il est conseillé de faire contrôler l'opérateur périodiquement (ne pas dépasser les 12 mois d'intervalle).

7.1 ENTRETIEN



Informations

L'entretien doit être confié exclusivement à des personnes qualifiées ou à un centre d'assistance autorisé.

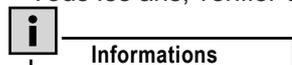


Attention

Avant tout entretien, débrancher l'alimentation secteur à l'aide du disjoncteur différentiel du système électrique.

Effectuer périodiquement les contrôles ci-après en suivant les instructions du manuel d'entretien fourni par l'installateur.

- Contrôler l'état général de la structure, la fluidité du mouvement de la porte et les bonnes conditions du guide.
- Contrôler le fonctionnement du système électrique et de la protection du disjoncteur différentiel.
- Contrôler la connexion du bouton d'arrêt au contact N.F. et en vérifier le fonctionnement.
- Contrôler tous les mois les sécurités installées (cellules photoélectriques, bords, etc.).
- Contrôler tous les mois l'équilibrage de la porte en agissant avec les mains après avoir déverrouillé l'automatisme.
- Tous les ans, vérifier la fluidité de la chaîne ; lubrifier la chaîne et toutes les pièces prenant part au mouvement.
- Tous les ans, vérifier et serrer à fond les différents boulons d'ancrage du groupe et des supports.



Informations

En cas de panne, consulter le constructeur pour la réparation.

7.2 DÉMOLITION

En cas de démolition, démonter en effectuant les opérations de montage dans le sens inverse.

Pour l'élimination des platines à la fin de leur durée de vie, respecter les dispositions en vigueur.

Tous les types de batterie doivent être retirés et éliminés conformément aux normes en vigueur. Il ne faut les jeter en aucun cas dans la nature ni les associer aux déchets urbains.

L'électrolyte contenu dans les batteries irrite les yeux et la peau ; en cas de fuite, éviter tout contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement à l'eau et consulter un médecin.

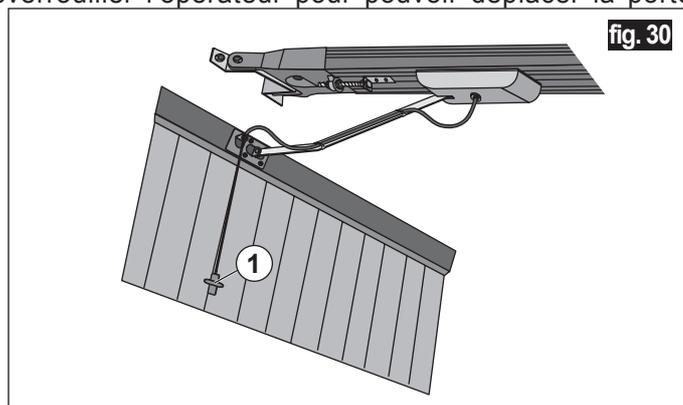
7.3 MANŒUVRE D'URGENCE : DÉVERROUILLAGE MANUEL

En cas de panne ou de coupure de courant, il faut déverrouiller l'opérateur pour pouvoir déplacer la porte manuellement.

• Tirer le câble de déverrouillage (**Fig.30-réf.1**) pour déverrouiller la porte de l'automatisme.

• Pour verrouiller de nouveau l'opérateur, fermer la porte et donner une commande de **MARCHE** pour faire tourner la chaîne jusqu'à ce que le verrouillage s'enclenche.

Pour effectuer le déverrouillage à l'aide de la clé, il faut monter le KIT EN OPTION prévu pour le déverrouillage par serrure.



ESPACE RÉSERVÉ À L'INSTALLATEUR
VEUILLEZ REMETTRE UNE COPIE DE CETTE PAGE À L'UTILISATEUR



Aprimatic S.p.A.

via Leonardo da Vinci, 414

40059 Villa Fontana di Medicina - Bologna - Italy

tél. +39 051 6960711 - fax +39 051 6960722

info@aprimatic.com - www.aprimatic.com